



SNUipp-FSU Tarn, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34, snu81@snuipp.fr

Déclaration préalable CAPD mercredi 14 octobre 2014

La formation continue, en nombre de jours, est bien maigre cette année. Les stages sont bien trop courts, ils n'offrent pas la possibilité de prendre du recul par rapport à sa classe à ses propres pratiques, d'échanger avec ses collègues ni d'approfondir sa réflexion.

Nous saluons ici la volonté de nos collègues qui ne se découragent pas et continuent néanmoins de postuler, preuve de leur attachement à la qualité de leur profession. Néanmoins, nous constatons et déplorons une baisse sensible du nombre de candidat-es au départ en stage.

De fait, cette année, l'offre de formation est très insuffisante, notamment au regard des nouvelles exigences qui pèsent sur la profession :

- ⌚ mise en place des nouveaux programmes en maternelle, qui remettent profondément en question les pratiques issues des anciens programmes,
- ⌚ mise en place de l'EMC,
- ⌚ généralisation du numérique à l'école.
- ⌚ préparation de la mise en place des nouveaux programmes en élémentaire
- ⌚ etc.

De plus chaque année les stages sont annulés faute de BD en nombre suffisant. Pour mémoire, les calculs de la FSU montrent en effet que parmi les 322 postes manquants dans le Tarn pour une vraie refondation de l'école, figurent 32 postes pour simplement reconstituer une brigade formation continue équivalente à 2% du nombre d'enseignant-es du département (retrouver l'existant d'il y a 20 ans).

Nous avons également découvert que certains stages de formation continue sont désormais hybride, sur le modèle des animations pédagogiques, avec une partie présentielle couplée avec une partie distancielle sur Magistère. Ceci est pour nous inacceptable et constitue une nouvelle attaque contre la formation sur le temps de travail. Nous rappelons également la réponse du ministère à l'avis émis par le CHSCTM concernant le caractère non

obligatoire de cet enseignement à distance.

Malgré les bonnes volontés de tout un chacun, ce ne sont pas les 18 heures d'animations pédagogiques qui vont changer la donne. A ce sujet, nous constatons, malgré l'annonce faite lors de l'audience que nous avons eue le 10 octobre 2014 que la notion «d'animation obligatoire» avait disparu des circonscriptions, qu'il n'en est rien pour cette rentrée scolaire. Le terme « obligatoire » a certes été remplacé par d'autres comme par exemple « nécessaire », mais la logique reste malheureusement la même lorsque les enseignant-es sont sommés par leur IEN de se rendre à l'animation ou de reporter un conseil d'école pour y participer alors même que leur choix ne s'est pas porté sur cette animation. Nous demandons que toute forme de pression de ce type cesse et que l'on laisse le choix à l'enseignant-e, qui reste le plus à même à identifier ses besoins en formation.

Nous alertons également sur les distances parfois beaucoup trop importantes que doivent parcourir les collègues pour se rendre à certaines animations pédagogiques. Peut-on raisonnablement demander à des collègues de parcourir 1h30 de route pour une animation de 2h après une journée de classe déjà bien fatigante ?

Enfin, concernant la formation initiale, nous tenons à vous alerter, comme nous l'avons fait auprès de la rectrice, sur la charge de travail et l'état de fatigue des Professeurs des Ecoles Stagiaires. charge de travail déjà très importante dès le début d'année :

- ⌚ la préparation des 2 jours ou 2 jours et 1/2 de classe a tendance à phagocyter la formation à l'ESPE, car ils ont besoin d'outils rapides à mettre en œuvre pour y faire face.
- ⌚ le mercredi après-midi est presque tout le temps occupé par des cours à l'ESPE (préparation avec le(s) tuteur(s) notamment). Ils ont donc des semaines sans aucune demi-journée libérée. Ils passent tout le week-end à préparer leur classe.
- ⌚ le fait de devoir repartir en animation pédagogique le soir ou de refaire de la route depuis l'ESPE pour aller sur une concertation d'équipe rajoute encore un peu plus de fatigue.
- ⌚ une vraie difficulté d'être en binôme sur le même poste, quand c'est le cas, émerge rapidement.

Ce dispositif de formation nécessite selon nous de nombreux et profonds aménagements et doit être complètement repensé. Dans l'immédiat, nous demandons que les animations pédagogiques pour les PES soient rendues facultatives et qu'ils soient dispensés du temps d'APC.